



**Commission
scolaire
de Montréal**

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
BUREAU DU TRANSPORT SCOLAIRE
DEMANDE DE CHANGEMENT D'ARRÊT

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE	
NOM DE L'ÉCOLE	

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE			
NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE	NUMÉRO DE FICHE	NIVEAU	ÂGE ACTUEL
ADRESSE COMPLÈTE			

CHANGEMENT DEMANDÉ		
Demande de modification pour	<input type="checkbox"/> AM <input type="checkbox"/> PM	Numéro d'autobus
Ancien arrêt	▶	
Nouvel arrêt	▶	

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR LÉGAL	DATE
-------------------------------------	------

IMPORTANT
L'école a la responsabilité d'aviser le parent ou le tuteur légal de la décision du Secteur du transport scolaire. Il est du devoir du parent ou du tuteur légal de veiller à la sécurité de l'élève à l'arrêt assigné de l'autobus scolaire pour l'aller et le retour.

SECTION RÉSERVÉE AU SECTEUR DU TRANSPORT SCOLAIRE	
<input type="checkbox"/> DEMANDE REFUSÉE <input type="checkbox"/> DEMANDE ACCEPTÉE	Date d'entrée en vigueur ▶
COMMENTAIRES	
SIGNATURE	DATE